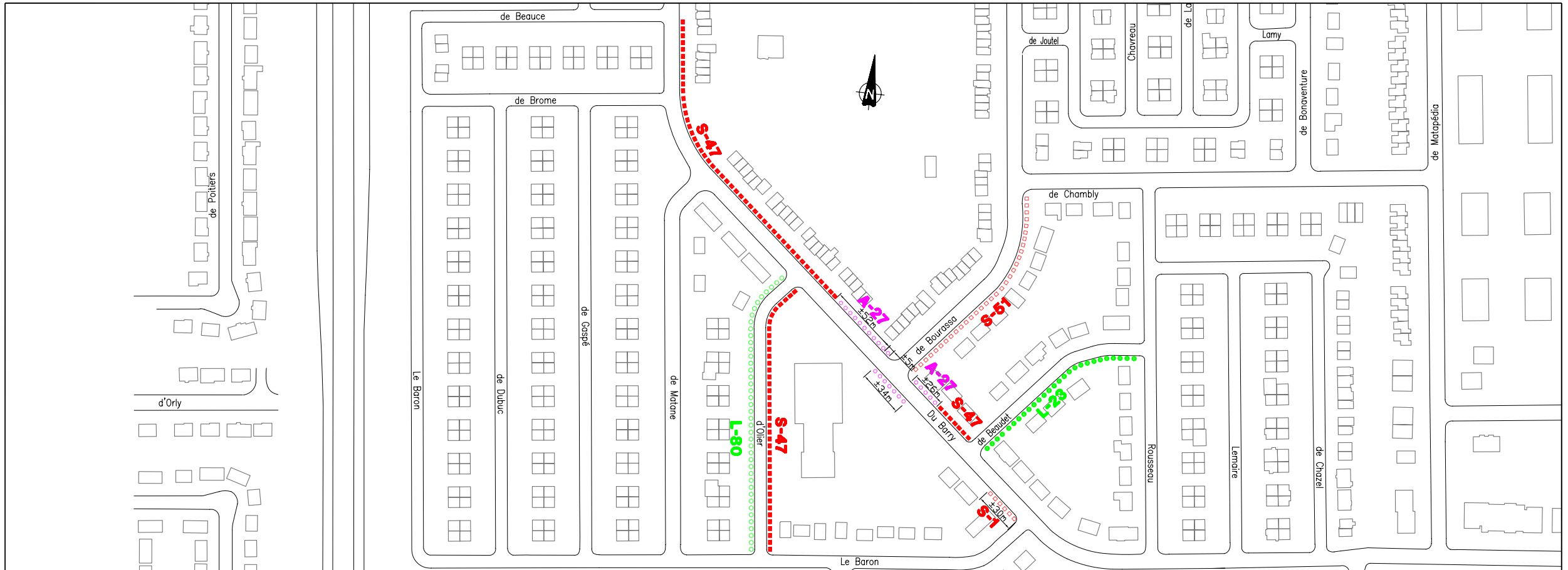


SERVICE D'INGÉNIERIE

AVIS D'EXÉCUTION DE TRAVAUX

OBJET : MODIFICATION À LA RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT –
RUE D'OLIER – RUE DU BARRY – RUE DE BEAUDET
DISTRICT ÉLECTORAL DES PROMENADES – LUC ANGERS



LÉGENDE:

- ■ ■ (S-47) ZONE DE STATIONNEMENT INTERDIT DU 1 DÉCEMBRE AU 1 AVRIL PROJETÉE
- ● ● (L-23) ZONE DE STATIONNEMENT LIMITÉ DE 2h DE 8h00 À 17h00 / LUN-VEN PROJETÉE
- □ □ (S-51) ZONE DE STATIONNEMENT INTERDIT DE 7h00 À 17h00 / LUN-VEN / DE SEPTEMBRE À JUIN À CONSERVER
- □ □ (S-1) ZONE DE STATIONNEMENT INTERDIT EN TOUT TEMPS À CONSERVER.
- ○ ○ (L-80) ZONE DE STATIONNEMENT LIMITÉ À 1h DE 7h00 À 17h00 / LUN-VEN / DU 15 AOÛT AU 30 JUIN À CONSERVER.
- ◇ ◇ ◇ (A-27) ZONE D'ARRÊT INTERDIT DE 7h00 À 17h00 / LUN-VEN / DU 15 AOÛT AU 30 JUIN À CONSERVER.

PANNEAUX REQUIS

CODE	NUMÉRO	QUANTITÉ	DIMENSION

DOSSIER : RUE D'OLIER

RÉFÉRENCE :

RELEVÉ PAR : C. THIBAUT

DESSINÉ PAR : M. TREMBLAY

VÉRIFIÉ PAR : C. MARTINE

DATE :

DÉCISION CONSEIL

PLAN NO.

C-08-130